

#139

décembre 2019

janvier 2020

Liffréen

magazine

Le journal d'information de la ville de Liffré





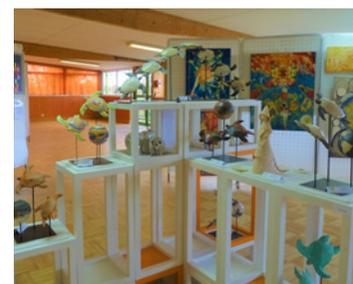
FOCUS
PREMIÈRE FLEUR
PAGE 9



SÉCURITÉ
CIRCULER À PIED OU À VÉLO
PAGE 11



AMÉNAGEMENTS EN VILLE
PLAN DE SALAGE
PAGE 15



CULTURE
EXPOSITION D'ARTISTES AMATEURS
PAGE 18

P. 3 ECHOS DU CONSEIL

P. 4 RETOUR EN IMAGES

P. 6 ON EN PARLE

- Réduire sa consommation d'énergie : le Grand Défi de l'ALEC
- Recensement général de la population
- Elections municipales et communautaires
- Prévention des intoxications au monoxyde de carbone
- Un nouveau SMICTOM au 1^{er} janvier
- SYndicat des Rivières de la Vilaine Amont :
- Trésor public

P. 8 ECHOS DU CONSEIL

- Conseil municipal du 22 octobre 2019 :
- Liffré « Ambassadonneur »
 - Charte départementale pour des obsèques dignes
 - Une nouvelle adjointe à la culture

P. 9 FOCUS

- Première fleur, une récompense pour la ville

P. 10 SÉCURITÉ

- Circuler à pied ou à vélo : les règles de sécurité

P. 12 AMÉNAGEMENTS EN VILLE

- Aménagements des abords du lycée Simone Veil - phase 4
- Rue de Rennes : le rond-point carré est terminé !
- Agenda des aménagements
- Plan de salage et déneigement

P. 14 PENSONS ENSEMBLE LE CENTRE-VILLE

- La concertation se poursuit

P. 16 INTERCOMMUNALITÉ

- Le Ripame sur la commune de Liffré

P. 17 DANS LES ÉCOLES

- École Robert Desnos**
 - À la découverte des fruits et légumes
- Écoles publiques**
 - Inscriptions rentrée 2020
 - Grande lessive édition automne 2019
- Écoles Robert Desnos et Jules Ferry**
 - Réaménagement des espaces extérieurs
- Écoles Sainte-Catherine / Saint-Joseph**
 - Projet européen erasmus
- Lycée Simone Veil**
 - Réunion d'informations

P. 18 ASSOCIATIONS

- Loto au profit de Piela
- Liffré en jeux - Territoire ludique
- AFPL : assemblée générale et exposition
- Université du Temps Libre de Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré : le programme
- Toumoi de poker
- Pêcheurs liffréens : la vente des cartes est ouverte
- Fest-noz au centre culturel

P. 20 PORTE-FOLIO

P. 21 CULTURE

- Les prochains spectacles de la saison culturelle
- L'exposition d'artistes amateurs
- Acheter et ou réserver ses places de spectacle

P. 23 JOUEZ, LE QUIZZ

P. 24 AGENDA

Directeur de publication : Guillaume Bégué

Adjointe en charge de la culture, de la communication : Lydia Méret

Rédaction, photo : Anne Sarrazin-Borde - Maquette et exécution graphique : Frédéric Leroux

Comité de rédaction : Jacques Belloncle, Véronique Bourcier, Françoise Cupif, Jean Genouël, Awena Kerloch, Pierre-Jean Desbordes

Crédits photos : Service communication - photo de Une : Anne Sarrazin-Borde

Impression : Imprimé sur du papier couché recyclé FSC mix crédit - Imprimerie des Hauts de Vilaine, Châteaubourg
Journal distribué gratuitement à tous les foyers de la commune.

Tirage : 3700 exemplaires - Dépôt Légal : décembre 2009

Mairie de Liffré : Hôtel de Ville - Rue de Fougères - BP 94115 - 35341 Liffré cedex - 02 99 68 31 45

www.ville-liffre.fr - facebook/villeLiffre.com - twitter : @VilleLiffre

echos

du conseil

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2019

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIFFRÉ, À L'UNANIMITÉ, ONT ÉMIS UN VŒU POUR ENCADRER LES OUVERTURES EXCEPTIONNELLES DES COMMERCES DANS LE PAYS DE RENNES

Rappel du contexte

Depuis 1997 et la signature de la première Charte d'Urbanisme Commercial, le travail dans les commerces le dimanche et les jours fériés, sur le Pays de Rennes, fait l'objet d'un dialogue social actif entre les élus, les partenaires sociaux et les acteurs du commerce. Outre le principe fondamental du respect du repos dominical, c'est la préservation des commerces traditionnels et de proximité qui est en jeu. Il s'agit en effet d'assurer les équilibres concurrentiels et notamment de préserver le commerce de proximité indispensable à l'attractivité des centres-bourgs, des centres-villes et des cœurs de quartier, tout en permettant la satisfaction des consommateurs.

Plus largement, c'est l'animation de ces centralités et le lien social qu'elles portent qui justifient ces accords.

La vie associative, importante le dimanche matin, est également un enjeu de premier plan.

Depuis plusieurs mois, ces équilibres sont remis en cause par des décisions de justice qui ne permettent plus aux préfets de prendre les arrêtés entérinant les accords locaux lorsque la situation le justifie. Dans ce nouveau contexte, des décisions unilatérales d'ouvertures dominicales de moyennes et grandes surfaces alimentaires se généralisent.

Aussi, par ce vœu, les élus de la ville de Liffré tiennent à rappeler leur attachement à voir un accord local régissant, par un encadrement quantitatif, les ouvertures des commerces les dimanches et jours fériés.

Cet accord doit en outre inclure l'interdiction d'ouverture, hors les dimanches et jours fériés négociés annuellement dans cet accord, de tous les commerces hors alimentaires et des grandes surfaces alimentaires de plus de 700m².

«Nous voulons redire notre certitude de l'urgence à agir dans ce dossier et à trouver, avec l'ensemble des acteurs du commerce sur le territoire du Pays de Rennes, un accord permettant :

- de préserver la qualité de vie des salariés,
- de garantir le dynamisme commercial de nos centres-villes et centres-bourgs et le dynamisme commercial du territoire.»

Par ailleurs, les élus de la ville de Liffré tiennent à marquer, par ce vœu, leur soutien aux initiatives du Pays de Rennes pour faire évoluer le cadre légal et réglementaire afin que, sur les territoires où de tels accords existent, ceux-ci soient opposables au travers d'arrêtés préfectoraux garantissant leur bonne exécution.



NUIT DU SPORT

Le 27 septembre s'est déroulée la 8^{ème} édition de la Nuit du Sport : aïkido, boxe ou encore archery-tag étaient au programme

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le 29 et 30 novembre
Merci à tous les Liffréens ayant participé.
Une partie des dons sera redistribuée à l'Épicerie solidaire
Ti An Heol



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Le public est venu nombreux assister à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la Grande Guerre. Quatre anciens combattants ont été honorés de la Croix du Combattant et de l'Insigne de la Reconnaissance de la Nation : Noël Collet, Jean-Claude Leverrier, Jean Poinot et Serge Silly



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION D'AUTOMNE

en présence de Bernard Brillet (peintures et collages) et de Laurence Brisson (sculptures de papier)



CAFÉ NUMÉRIQUE

8 jeunes viennent apporter leurs savoirs et compétences autour du numérique tous les mercredis de 16h à 17h à l'Annexe, rue Henri Lebreton. Une quinzaine de personnes répondent présentes chaque semaine.

Cette action est portée par le CCAS et l'espace jeunes.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 15 novembre - 36 familles ont participé à ce temps d'échanges avec les élus et les associations de Liffré.



STAND'N'ROCK

Samedi 23 Novembre - Gros succès pour cette 7^{ème} édition avec à l'affiche: Agla end the Crow, Gemma & the Travellers, The Hits, et Kokomo.

photographies : © Hervé Cauchies

Réduire sa consommation d'énergie

le Grand Défi de l'ALEC

La ville a constitué une équipe pour participer au Grand Défi énergie organisé par l'Alec du Pays de Rennes (Agence Locale de l'Énergie et du Climat). Cette équipe se compose de 10 foyers, 1 commerce et 3 bâtiments communaux (la mairie, une salle de sport, une école). L'objectif est de réduire sa consommation d'énergie et d'eau sans pour autant diminuer son confort. Au total sur le Pays de Rennes 11 communes se sont engagées. Une soirée conviviale et ludique a été organisée à Liffré pour présenter des gestes à mettre en œuvre pour atteindre les meilleurs résultats.

Quelques suggestions que vous pouvez mettre en place chez vous :



Un **robinet** ouvert inutilement pendant

3 min = 18 litres d'eau

(soit 12 bouteilles d'1,5 litres gaspillées)

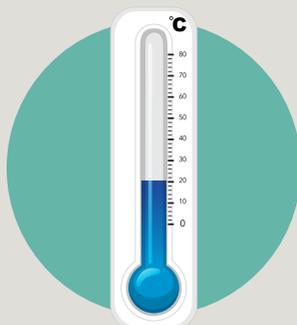
Pensez à installer un mousseur/aérateur sur votre robinet

un **ordinateur** même éteint consomme

117 kwh/an = +15€

sur la facture au bout d'un an

Pensez à débrancher ordinateur portable et chargeur



Température dans la pièce

1°C en moins = -7%

sur la facture

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Le recensement général de la population, organisé tous les cinq ans, se déroulera du **16 janvier au 15 février 2020** sur la commune.

Dans ce cadre, la ville de Liffré recherche des agents recenseurs (H/F) pour une mission d'un mois du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.

Renseignements : www.ville-liffre.fr/ma-mairie/liffre-recrute.
Vous pouvez envoyer votre lettre de motivation et votre CV par mail à drh@ville-liffre.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - 35 340 LIFFRÉ.

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Les élections municipales et communautaires se dérouleront les dimanches **15 et 22 mars 2020**.

Vous avez jusqu'au **7 février 2020** pour vous inscrire sur les listes électorales et ainsi pouvoir voter aux élections municipales et communautaires à Liffré.

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent. En effet, les principales causes d'intoxication sont associées à des appareils de chauffage mal entretenus, mal installés ou mal utilisés. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz indétectable.

Maux de tête, fatigue, nausées...

Les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone (CO²) - maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer. En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes). La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.

Plus d'informations sur : www.ville-liffre.fr



Un nouveau SMICTOM* au 1^{er} janvier 2020

Q Au 1^{er} janvier 2020, le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille et Rance fusionneront. C'est l'aboutissement de 5 années d'engagement sur des rapprochements et des fonctionnements communs. Cet ensemble donnera naissance à un syndicat de collecte et de traitement des déchets réunissant 52 communes pour quelque 90 000 habitants. L'entité créée s'appellera le SMICTOM Valcobreizh.

Avec un budget de fonctionnement de près de 10 millions d'euros et 180 agents au service des habitants, ce nouveau SMICTOM aura les moyens financiers, humains et techniques pour se préparer et répondre aux évolutions de la gestion future des déchets.

Pour l'utilisateur, rien ne change. Les consignes de tri restent les mêmes, les modes de calcul de la redevance et le fonctionnement de la collecte aussi. Le SMICTOM VALCOBREIZH

se donne cinq ans pour harmoniser le fonctionnement de ces deux anciennes entités.

Un nouveau service d'accueil de proximité

À compter du 3 janvier 2020, le SMICTOM propose un service de proximité aux habitants. En complément de l'accueil physique au siège à Tinténiac, un agent du SMICTOM accueillera les usagers un jour fixe par semaine sur les communes.

Pour Liffré, c'est le vendredi à la mairie de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Collecte des 24 décembre et 31 décembre 2019

Les collectes seront avancées dans la journée. Ainsi, pour les communes collectées habituellement le mardi, les camions passeront plus tôt dans la journée.

SYndicat des Rivières de la Vilaine Amont (SYRVA)

Depuis le 1^{er} janvier 2019 le syndicat du Chevré a fusionné avec le syndicat de la Vilaine amont, pour devenir le SYndicat des Rivières de la Vilaine Amont : le SYRVA. Ce nouveau syndicat de bassin versant regroupe six Etablissements Publics de Coopération Intercommunale dont Liffré-Cormier Communauté et ses 9 communes. Les Syndicats de Bassin Versant ont pour objectifs d'améliorer la qualité des eaux, d'entretenir et de restaurer l'ensemble des cours d'eau du bassin. Les actions du Syndicat doivent répondre aux objectifs définis par la Directive Cadre Européenne sur l'eau de 2000 et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006.

Le SYRVA c'est : 855 km² de territoire qui s'étendent sur 2 Régions et 2 Départements (l'Ille et Vilaine et la Mayenne); 1 271 km de cours d'eau ; 6 EPCI, 50 communes soit 109 639 habitants.

TRÉSOR PUBLIC

En septembre, la trésorerie de Liffré a déménagé place de la République, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Tél : 02 99 68 31 22
t035018@dgfi.finances.gouv.fr

* **SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères**
Accueil téléphonique : 02 99 68 03 15
www.smictom-forets.fr

CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 OCTOBRE 2019

DON DU SANG : LIFFRE DEVIENT AMBASSADONNEUR

Depuis de nombreuses années, un partenariat existe avec l'Etablissement Français du Sang et un relais associatif local, pour l'organisation de collectes de don de sang à Liffré. L'Etablissement Français du Sang engage une démarche de conventionnement avec les différents partenaires, et notamment les collectivités, autour d'un label « **Ambassadonneur** » au titre de la mission de santé publique accomplie. L'amélioration de la visibilité des dons de sang est ainsi visée pour augmenter la participation des habitants au don. Cette convention pose les engagements des différentes parties suivant la pratique existante : mise à disposition de salle pour les collectes, relais de communication, pose de banderoles, promotion et sensibilisation.

CHARTRE DÉPARTEMENTALE POUR LES OBSÈQUES DIGNES ET SÉPULTURES DÉCENTES DE PERSONNES ISOLÉES ET/OU AUX RESSOURCES INSUFFISANTES

Le carré des indigents dans les cimetières, c'est terminé en Ille-et-Vilaine. Le collectif Dignité cimetière de Rennes s'est constitué en 1998 et, en partenariat avec les élus de la ville de Rennes, de Rennes Métropole et du Département, a organisé des rencontres avec les maires d'Ille-et-Vilaine afin d'aboutir à la mise en place d'une charte départementale permettant d'assurer des obsèques dignes et une sépulture décente aux plus démunis.

La signature de cette Charte est un acte de solidarité et concrétise la démarche engagée par les collectivités signataires de la Charte en proposant un cadre permettant aux personnes décédées dans l'isolement et/ou aux ressources insuffisantes, d'avoir des obsèques dignes et une sépulture décente. Dans ce cadre, chaque partie s'engage à partager des informations dans le respect de la confidentialité et des règles de discrétion dû à la personne et ses proches.

Ainsi les 3 signataires de la Charte : la ville de Liffré, les Collectifs Dignité Cimetière Bretilien et le Département s'engagent :

Pour la ville de Liffré :

- D'inhumer les personnes démunies ou ayant des ressources insuffisantes parmi les autres sépultures (et ne pas

délimiter un lieu dédié).

- D'aménager les tombes de façon décente et les identifier, tout comme les urnes cinéraires.
- D'accorder une durée minimale de 10 ans pour les sépultures.
- De respecter les dernières volontés, lorsqu'elles sont connues, des personnes décédées.
- D'annoncer le décès de la personne par voie de presse, internet ; et publier le lieu, jour et heure des obsèques (sauf volonté contraire du défunt ou des proches).
- De faire appel au réseau et au collectif de la commune lorsqu'une personne isolée décède afin de rechercher les proches.
- En l'absence de proches (famille, amis), de contacter le collectif dans un délai compatible avec l'organisation d'obsèques dignes.
- De permettre au collectif et aux bénévoles d'entretenir les sépultures des plus démunis et de rendre un hommage annuel aux défunts.

Pour les collectifs Dignité Cimetière Bretiliens

- De mettre en place un réseau d'acteurs et de partenaires afin de retrouver les proches (famille, amis) et inhumer la personne dans la sépulture familiale, s'il y a un lieu.
- De réaliser une enquête de voisinage si la personne n'a pas de proche connu.
- De permettre aux proches, s'ils le souhaitent, d'être accompagnés avant la mise en bière du défunt.
- D'encourager les personnes à exprimer et écrire leurs dernières volontés. Si les convictions ne sont pas connues, un hommage sera rendu (temps de silence, poème, musique, etc.), dans le respect de la laïcité.
- D'entretenir les sépultures des plus démunis.

Pour le Département d'Ille-et-Vilaine

- De poursuivre la mise à disposition du Service Info Sociale en Ligne (ISL) auprès des collectivités et des habitants pour apporter conseils dans les démarches administratives et d'accès aux droits lors d'un décès.
- De mettre en place et animer, en partenariat avec l'UDC-CAS 35, un comité de suivi de la Charte se réunissant au moins une fois par an.
- De participer aux travaux de mise en place de Collectifs Dignité Cimetière et de réseaux d'alerte sur le territoire Bretilien.
- De faire connaître la Charte Départementale auprès des CDAS du Département d'Ille-et-Vilaine.



LYDIA MÉRET DEVIENT 6^{ÈME} ADJOINTE À LA CULTURE ET À LA COMMUNICATION

Un éloignement géographique de son lieu de travail à la suite d'une mutation professionnelle a contraint Pierre-Jean Desbordes à démissionner de son poste d'adjoint. Il reste cependant conseiller municipal délégué aux événements culturels.

Lydia Meret a été élue adjointe en charge de la culture et à la communication. Elle assurera la continuité des actions politiques engagées en matière de culture, et poursuivra sa délégation à la communication débutée en septembre 2019.

Première fleur, une récompense pour la ville

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LIFFRÉ S'EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE D'EMBELLEMENT DE LA VILLE.

QUOI DE MIEUX POUR CONFORTER CETTE ACTION QUE DE CANDIDATER AU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS POUR L'OBTENTION D'UNE PREMIÈRE FLEUR ?

C'EST AUJOURD'HUI CHOSE FAITE, LE 4 NOVEMBRE LIFFRÉ OBTENAIT SA PREMIÈRE FLEUR.

EN CHIFFRES :

Le service en charge des espaces verts et de la propreté urbaine

14 agents dont un apprenti en CAP aménagement paysager et un agent propreté urbaine.

Ce service est épaulé par

1 agent mécanique,

3 agents voirie et

8 agents bâtiments.

Le budget 2019 se monte à

130 000 €

en fonctionnement,

60 000 €

en investissement.

480 000 € sont

affectés aux différents aménagements en cours de réalisation sur l'année 2019 (rue de la Cornillère, rue de Rennes, les Brouillards, les abords du lycée, rue de la Bergerie)



« Cette première fleur est le résultat d'un travail collectif des services de la ville » a souligné Monsieur Bégué, maire..

en 2017, avec une première inscription au concours, Liffré recevait le 1^{er} prix du jury villes et villages fleuris et en 2018 le 2^{ème}. Ces étapes obligatoires et les prix remportés ont motivé l'ensemble des services de la ville et plus particulièrement la Direction Générale de l'Aménagement, de l'Urbanisme et des Services Techniques (DGAUST) et son pôle espaces verts et propreté urbaine à poursuivre leurs actions de fleurissement et d'aménagement des espaces publics de la commune.

La proximité de la forêt, la présence de 4 parcs, la préservation de la biodiversité, le fleurissement d'été et d'hiver, la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics, le respect des ressources naturelles (avec la labellisation zéro phyto), la création de jachères fleuries, les éco-pâturages au parc Pierre Rouzel, la gestion des déchets... sont autant d'atouts qui répondaient aux attentes du jury.

En effet, les communes labellisées prennent en compte les enjeux écologiques de leur territoire.

Ainsi, l'obtention de cette première fleur, permet d'affirmer l'engagement de Liffré en matière d'attractivité et de développement durable. La création de lieux conviviaux où les habitants peuvent se retrouver comme l'étang du Moulin et ses nouveaux aménagements ou encore le jardin partagé en partenariat avec les associations Liffré-échanges et Curieux de Nature, à l'espace Pierre Rouzel, la mise en place d'une charte de l'arbre « Deux arbres replantés pour un arbre coupé » sont autant d'exemples significatifs de la qualité de vie à Liffré et de l'intérêt porté à l'environnement.

La prise en compte du végétal dans les opérations d'aménagement est devenue aujourd'hui incontournable et participe à cette volonté d'embellissement de la commune tout en prenant en compte le changement climatique et son impact. Cette première fleur est aussi la reconnaissance d'un travail quotidien des services de la ville, les agents peuvent être fiers de leurs réalisations renouvelées sans cesse... au gré des saisons.

Circuler à pied ou à vélo :

les règles de sécurité

BONS POUR LA SANTÉ ET ÉCOLOGIQUES LES DÉPLACEMENTS DOUX SE DÉVELOPPENT. LE RÉSEAU DE CHEMINEMENTS EXISTANT SUR LA COMMUNE PERMET DE SE DÉPLACER À PIED OU À VÉLO DANS LIFFRÉ EN SÉCURITÉ. IL S'AGIT CEPENDANT DE RAPPELER LES RÈGLES DE BASE POUR QUE CHACUN PUISSE CIRCULER SEREINEMENT.



Piétons, soyez vigilants !

Comme tous les usagers de l'espace public, les piétons ont des droits et des devoirs, établis par le Code de la route. En agglomération, les conducteurs de véhicules ont l'obligation de céder le passage aux piétons, dès lors que ceux-ci sont engagés sur la chaussée. Depuis le décret du 17 septembre 2018, un conducteur qui ne cède pas le passage aux piétons s'expose à un retrait de 6 points (au lieu de 4).

Quelques règles simples :

- S'il existe un passage pour piétons à moins de 50 mètres, vous devez l'utiliser.
- S'il n'existe pas de passage, vous devez traverser selon un axe perpendiculaire à la chaussée.
- Aux intersections à proximité desquelles il n'existe pas de passage pour piétons, vous devez traverser la chaussée en prolongement du trottoir (pas de traversée en diagonale).
- Vous ne devez traverser qu'après vous être assuré de pouvoir le faire « sans risque, en fonction de la visibilité, de la distance et de la vitesse des véhicules ».

Lorsque la traversée de la chaussée est réglée par un feu de signalisation, vous ne devez-vous engager que lorsque le feu est au vert pour les piétons.

Être vu c'est essentiel !

La nuit et au crépuscule, la visibilité est très réduite. Sur le chemin de l'école, l'enfant piéton (ou cycliste) est donc peu visible pour les conducteurs et les risques d'accidents sont plus élevés. Pour limiter ces risques, des solutions existent pour accroître leur visibilité.

Habillé normalement, avec des vêtements plutôt sombres, un enfant n'est visible qu'à 30 mètres par un automobiliste dans des conditions normales de circulation. Or, à 50 km/h, il faut compter environ 25 mètres pour qu'une voiture s'arrête.

La solution est d'équiper les habits et le carter de votre enfant (et de vous-même) de bandes ou stickers rétro réfléchissant. Ces dispositifs rendent un piéton visible à plus de 150 mètres, soit cinq fois plus qu'en temps normal.

Où se situer ?

En ville comme à la campagne, le piéton doit marcher sur les trottoirs et accotements lorsqu'ils existent..

S'il n'y a ni trottoirs ni accotements, ou s'ils sont impraticables, vous pouvez circuler sur la chaussée, près de l'un de ses bords.

Hors agglomération, vous devez vous tenir près du bord gauche de la chaussée sauf circonstances particulières (manque de visibilité, zone de travaux...). Marcher à gauche sur la chaussée vous permet de voir arriver les voitures en face, dont les conducteurs pourront également mieux vous voir.

Les cas particuliers



LES NOUVELLES MOBILITÉS

De nouveaux moyens pour se déplacer ont fait leur apparition ces dernières années. : skateboard, trottinette électrique, hoverboard, gyropode... Depuis octobre 2019 ces Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EPDM), ne peuvent plus circuler sur les trottoirs. Sinon ils doivent être tenus à la main.

En agglomération, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.

Hors agglomération, leur circulation est obligatoire sur les voies vertes et les pistes cyclables et donc interdite sur les autres voies.

À noter : il faut avoir plus de 12 ans pour utiliser un EPDM.

LES POUSSETTES

Dans sa poussette, pensez à attacher systématiquement votre enfant avec son harnais de sécurité. Au fil des mois, il va s'intéresser à ce qui se passe autour de lui et une chute est très vite arrivée. Pensez toujours à bloquer la poussette avec le frein lorsque vous vous arrêtez. Enfin, n'hésitez pas à rendre visible votre poussette grâce à des bandes réfléchissantes.



RESPECTEZ LES PIÉTONS NE STATIONNEZ PAS SUR LES TROTTOIRS !

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons est interdit et passible d'une contravention de 135 € depuis 2015.

Par ailleurs, lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Et à Bicyclette ?

Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles, en ville ou hors agglomération, de jour, comme de nuit.

Rouler à vélo en ville :

- Il est interdit de circuler avec un téléphone dans la main ou avec tout autre dispositif susceptible d'émettre du son (oreillettes, casques de musiques...).

- En ville, les cyclistes doivent emprunter les pistes ou les bandes cyclables qui leur sont dédiées et circuler du côté droit lorsqu'ils sont face à la route. Si la chaussée est bordée de chaque côté par l'une de ces voies réservées, les utilisateurs doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation et respecter les feux de signalisations réglant la traversée des routes.

- Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

- Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30, sauf dispositions contraires pouvant être prises par les autorités municipales.

- Les vélos doivent être stationnés aux emplacements indiqués ou bien sur la chaussée.

- Les cyclistes doivent garder une distance de sécurité d'un mètre au moins par rapport aux autres véhicules et ne pas zigzaguer entre les voitures.

- Attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux enfants qui peuvent déboucher entre deux véhicules.

Rouler à vélo hors agglomération :

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou gravillons.

- Dans les virages, serrez au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.

- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion, l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.

- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne.

- La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.

- Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le.

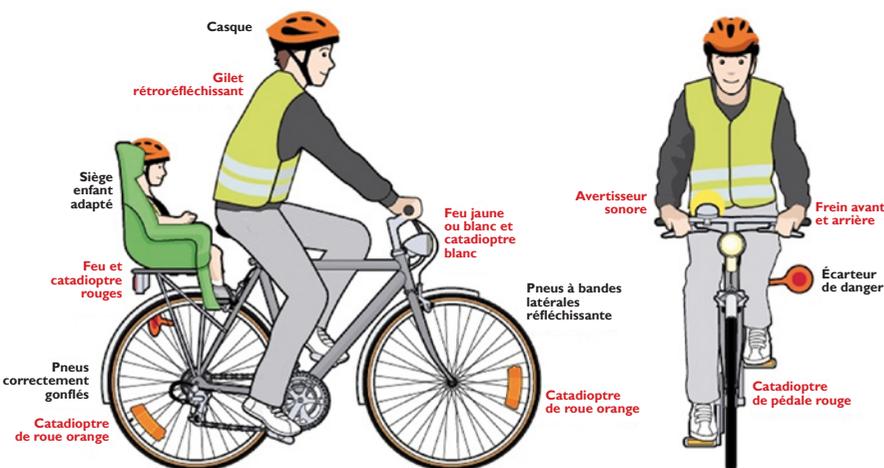
Essentiel : avoir un vélo en bon état

Les équipements obligatoires :

Deux freins, avant et arrière. Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante). Un avertisseur sonore. Des catadioptres (dispositifs rétro réfléchissants) de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.

Le port d'un gilet rétro réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

● ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ● ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS



Conseils pratiques

- > Portez un casque : lors d'accident, il réduit la gravité des blessures à la tête.
- > Portez de préférence des vêtements de couleur claire ou, mieux, un dispositif rétro réfléchissant par tous les temps.
- > Surveillez l'état de vos pneus : un pneu usé ou mal gonflé tient moins bien la route et crève beaucoup plus facilement.
- > Équipez votre vélo d'un écarteur de danger qui incite les automobilistes à s'écarter.
- > Évitez les accessoires vestimentaires trop longs ou déstabilisants (écharpe, sac en bandoulière...).
- > Équipez votre vélo de rétroviseur(s).
- > Utilisez des pinces à pantalon

Plus d'informations :

Police municipale - 02 23 25 57 73 - police@ville-liffre.fr

Le pédibus «par quatre chemins» - pedibus.parquatrechemins.org

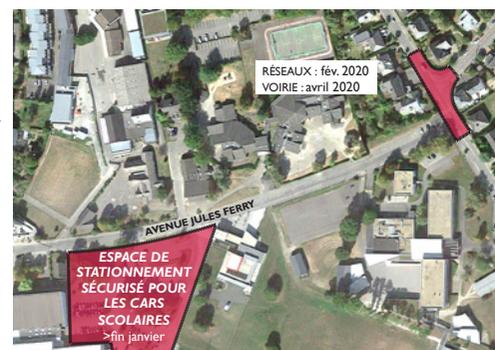
Aménagements des abords du lycée Simone Veil

PHASE 4

Stationnement : le parking nouvellement créé sur la zone bitumée jouxtant le collège Martin Luther King est accessible. En revanche, l'aménagement du parking Jules Ferry (à proximité du complexe sportif) en espace de stationnement sécurisé pour les cars scolaires est en cours et se terminera fin février 2020, le chantier ayant pris du retard du fait des intempéries. L'actuelle gare routière provisoirement située sur le parking du stade Nelson Paillou est maintenue jusqu'aux vacances d'hiver.

En février, le carrefour Avenue François Mitterrand/Avenue Jules Ferry/rue Pierre et Marie Curie sera fermé à la circulation tout le mois afin de procéder à des travaux de réseaux et de voirie, et profiter de la période de vacances scolaires pour diminuer l'impact de cette fermeture. Des déviations seront mises en place.

L'avenue de l'Europe verra des travaux démarrer dès le début de l'année 2020 dans l'objectif de l'ouverture du lycée Simone Veil (des changements de circulations sont à prévoir).



■ fermé à la circulation

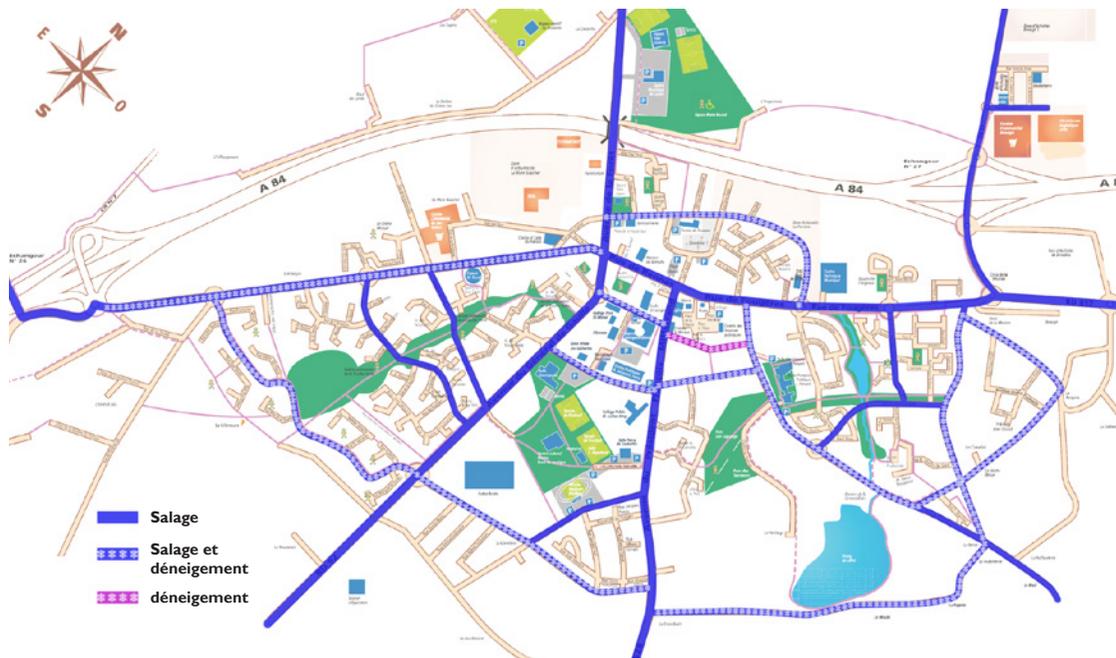
Rue de Rennes : le rond-point carré est terminé !

Depuis mi-novembre, la circulation est redevenue fluide rue de Rennes, les aménagements de la voie sont terminés. Les aménagements paysagers (plantation d'arbres...) prennent le relais pouvant entraîner quelques difficultés occasionnelles.



Déneigement et plan de salage

L'hiver est là nous offrant des paysages magnifiques... Mais aussi quelques désagréments particulièrement en matière de circulation. La Direction Générale de l'Aménagement, de l'Urbanisme et des Services Techniques (DGAUST) de la ville de Liffré a mis en place un nouveau plan de salage pour pallier ces inconvénients hivernaux.



Pour le salage en cas de verglas

Du lundi au samedi, 4 agents peuvent être mobilisés pour la mise en œuvre du salage. Attention, il n'y a pas d'intervention prévue le dimanche.

Des bacs à sel ont été mis en place sur la commune.

Une veille climatique est effectuée le soir à 16h30 par le responsable voirie et le cas échéant par le responsable espaces verts et propreté publique. Ils estiment l'opportunité de déclencher une intervention pour le lendemain. La durée des opérations est estimée à 2h30.

Concernant les voies départementales hors agglomération la prise en charge des opérations de salage est effectuée par les services de la

Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest.

Le salage des accès aux bâtiments publics : la mairie (le bac servira aussi à l'agent en charge du marché du dimanche) ; l'Espace Intergénération ; l'espace sportif Paul Davené ; la salle de sports Pierre de Coubertin ; le Centre Multi Activités (centre culturel, piscine et école de musique intercommunale) sera effectué par les agents municipaux, Pour les équipements ouverts le samedi matin le salage sera effectué par des agents d'accueil ou les responsables des associations, présents sur place avant l'ouverture.

Déneigement

En cas de précipitations importantes de neige, l'ensemble des agents de la DGAUST seront

mobilisés. La saieuse équipée d'une lame de déneigement circulera en priorité sur les voies communales du centre-ville en fonction de leur priorité (voir plan).

Le déneigement et salage manuel (pelle) seront effectués au niveau des équipements publics suivants : Hôtel de ville + Eglise ; Rue des écoles + Espace Intergénération + Allée Henri Lebreton ; Avenue Jules Ferry + parkings Coubertin + écoles + cantine + accès police municipale ; accès piétons et cours école Jacques Prévert ; Collège Martin-Luther King ; Centre Multi Activités ; Centre de loisirs

Le déneigement des voies rurales sera effectué ultérieurement dans la journée.

AGENDA DES AMÉNAGEMENTS

//// Secteur de la Guéri-nais

Construction de 27 logements

> Livraison prévue fin 2020.

///Avenue de la Forêt

Pôle médical :

> Depuis novembre 2019 avec une livraison prévue fin 2020

/// Avenue Jules Ferry, parking Jules Ferry

Création d'un espace de stationnement sécurisé pour les cars scolaires et d'un nouveau parking (voir page 12)

> Jusqu'à fin février 2020 (en fonction des conditions météorologiques)

//// Carrefour/plateau avenue avenue François Mitterrand/Avenue Jules Ferry/rue Pierre et Marie Curie :

Mise aux normes des réseaux et travaux de réfection de la voirie – fermeture de la circulation

> tout le mois de février 2020

///Avenue de l'Europe Aménagement de l'avenue en vue de l'ouverture du lycée

> À partir de début janvier 2020

Pensons ensemble le centre-ville, la concertation se poursuit

LANCÉE IL Y A TOUT JUSTE UN AN, L'ÉTUDE DE REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE SE PRÉCISE. LA MUNICIPALITÉ SOUHAITAIT ASSOCIER LA POPULATION À CE GRAND PROJET STRUCTURANT POUR LA VILLE DE DEMAIN. AINSI, DES ACTIONS DE CONCERTATION SE SONT TENUES TOUT AU LONG DES ÉTUDES MENÉES PAR LE GROUPEMENT DE PRESTATAIRES MISSIONNÉ POUR CE PROJET. POUR CETTE FIN D'ANNÉE, LES ACTIONS DE CONCERTATION AVEC LA POPULATION SE POURSUIVENT SUR LA PLATEFORME COLLABORATIVE DE LA VILLE « PENSONS ENSEMBLE LIFFRÉ ».

depuis son lancement, la ville de Liffré a déployé différents outils pour associer les habitants à la réflexion de leur cœur de ville. Balade urbaine, atelier citoyen, réunion publique... ont rythmé cette période consacrée au diagnostic du centre-ville et ont recensé les attentes de ses habitants ou usagers.

« Pensons Ensemble Liffré », la plateforme collaborative de la ville : outil de concertation

Les sondages, boîtes à idées, votes et enquêtes, permettent toujours à la population de laisser leurs avis et participer à la construction de Liffré pour demain. « C'est important, voire indispensable pour nous, élus locaux, d'être les garants de la volonté de la population autour de projets structurants comme cette étude de requalification du centre-ville. Nous nous appuyons bien sûr, sur les professionnels, missionnés pour mener les études de faisabilité et les différentes propositions pré-opérationnelles, mais c'est également nécessaire que les habitants puissent s'exprimer, et que l'on tienne compte des avis et retours de nos administrés pour nourrir les travaux en cours avec le bureau d'études », explique Claire Bridel, adjointe au maire en charge de l'urbanisme et du pilotage de ce projet.

Depuis le lancement de l'étude de requalification du centre-ville, l'expression citoyenne conforte les élus dans la conduite des réflexions sur les aménagements futurs du cœur de ville, et notamment autour de grands enjeux identifiés : la mixité sociale, les équi-

pements et les activités, le dynamisme immobilier, les commerces et services, les mobilités, les espaces publics, la morphologie urbaine...

« Les habitants souhaitent que l'on apporte une valeur ajoutée à Liffré. Cela passera par la place de la nature et d'espaces de végétalisation en ville ; par la création d'espaces et de lieux qui faciliteront la rencontre et le partage, l'expression d'animations culturelles... Cette valeur ajoutée passera également par l'apaisement des mobilités en cœur de ville et une place plus importante aux vélos et piétons. Le renforcement du maillage des cheminements entre les différents secteurs de la ville sera primordial » mentionne Claire Bridel avant d'ajouter « la restitution de cette étude, prévue l'année prochaine, reprendra tous ces éléments qui ont émergé des concertations menées avec la population ».

Votre avis compte !

Les concertations numériques continuent sur la plateforme « Pensons Ensemble Liffré », accessible via le site internet de la ville www.ville-liffre.fr (bouton « Je participe ! »).

Les concertations sur l'image du centre-ville de demain et sur les enjeux du centre-ville sont terminées. Mais vous pouvez donner votre avis, réagir aux avis déposés, laisser des commentaires et voter au nouveau sondage mis en ligne depuis début décembre sur les notions de mobilité.

Pour rappel, toutes les contributions déposées sont analysées et traitées dans le cadre de cette étude.

Cette étude de requalification du centre-ville bénéficie de différents financements publics.

Participent aux différents diagnostics et aux actions de concertation, le programme européen Leader-Feeder, l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB), le Département et la Caisse des Dépôts



Le programme européen Leader-Feeder en Bretagne



le & Vitame



En guise de clôture à cette année de concertations, **un grand jeu citoyen se déroulera sur la plateforme du 15 décembre à mi-février 2020.**

Les liaisons et cheminements doux ont été

au cœur des commentaires postés par les habitants sur la plateforme collaborative... mais « **Saurez-vous reconnaître les liaisons existantes à Liffré ?** »

Venez identifier les liaisons douces de Liffré !

Une image sera mise en ligne toutes les trois semaines. Les trois premiers participants des prochains mois seront récompensés ! Attention : vitesse de réponse et précisions seront de rigueur...

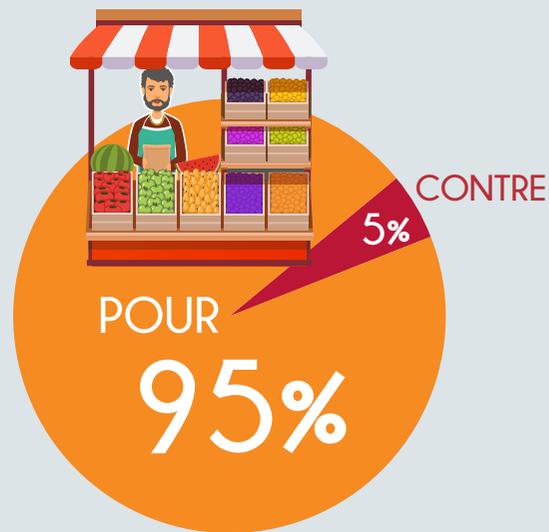
OUVERTES SUR LA PLATEFORME « PENSONS ENSEMBLE LIFFRÉ » PENDANT PLUSIEURS SEMAINES, DES ENQUÊTES VIENNENT D'ÊTRE CLOTURÉES POUR LAISSER PLACE À DE NOUVELLES. RETOUR SUR...

« Quelle serait l'image du centre-ville de demain ? »

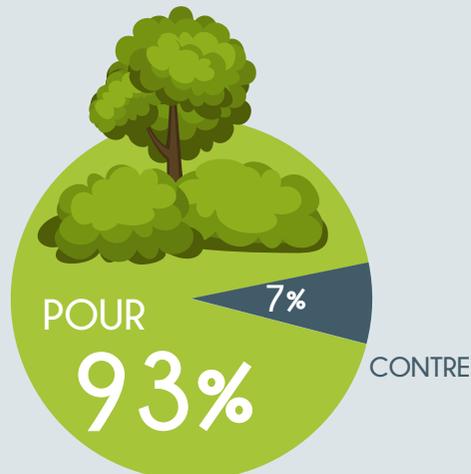
46 votes

Vos contributions :

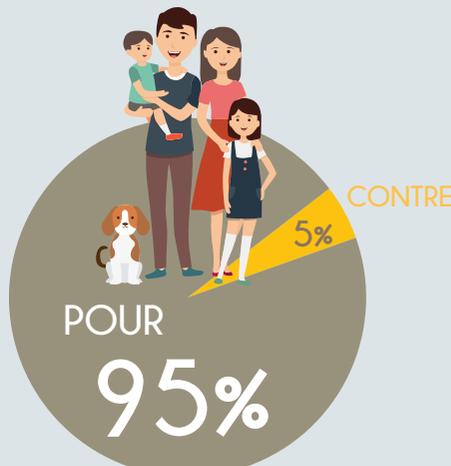
- Inscire la nature en ville, comme puissant vecteur, afin de révéler et valoriser le paysage, améliorer le cadre de vie et mieux partager/structurer l'espace public ;
- Développer et faciliter l'attractivité commerciale en recentrant le commerce, en facilitant son accès et en l'adaptant aux nouveaux modes de consommation des habitants ;
- Tout en renforçant l'accès à la propriété sur la commune, en développant une offre immobilière adaptée pour les jeunes ménages et les familles monoparentales



L'attractivité commerciale



Inscire la nature en ville



Accueillir de nouveaux habitants

« Quels seraient les enjeux du centre-ville de demain les plus importants à vos yeux ? »

Proposés dans le cadre des travaux menés par le bureau d'études, 8 grands enjeux étaient ouverts à la votation et à vos commentaires.

70 contributions

se sont tenues sur cette concertation.

Votre palmarès des enjeux les plus importants :

- 1- Favoriser les mobilités douces ;
- 2- Favoriser le paysage liffréen ;
- 3- Développer et soutenir la diversité commerciale et les activités ;
- 4- Conforter la dimension événementielle et culturelle de la ville ;
- 5- Offrir des espaces publics accueillants, conviviaux et animés ;
- 6- Permettre un accès et mettre en valeur les équipements ;

Le RIPAME

sur la commune de Liffré

Le Ripame de Liffré-Cormier Communauté propose sur votre commune **des séances d'espace-jeux les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h30 et le lundi de 14h30 à 16h30** (Espace Intergénération, 7 rue des écoles).

Les espaces-jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation accueillant des jeunes enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, grand-parent, employé familial...). Ce sont également des lieux d'écoute et d'échanges entre adultes et enfants.



Animés par Jennifer Delourmel, Patricia Madiot et Edeline Langlais, animatrices au Ripame, les espaces-jeux sont ouverts à tous et leur fréquentation est gratuite. Inscription auprès du Ripame.

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants vous propose également :

- Des permanences : sur rendez-vous, il vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil, autour des questions liées au contrat de travail avec l'assistant maternel, et au développement de l'enfant. Sur Liffré, les permanences ont lieu le **mercredi de 13h30 à 19h et le jeudi de 13h30 à 19h** au Centre Social, 9 rue des écoles. Prise de rendez-vous au auprès du RIPAME

- Des réunions info-parents : destinées aux futurs parents, elles permettent de mieux connaître les modes d'accueil pour les jeunes enfants, de prendre connaissance des démarches liées à l'accueil du tout-petit, et d'aborder la relation contractuelle avec un assistant maternel.

Contact : RIPAME - 02 99 68 43 03
ripame@liffre-cormier.fr - www.liffre-cormier.fr/ripame

ÉCOLE ROBERT DESNOS

À LA DÉCOUVERTE



Cueillette de fruits et légumes à la ferme de La Réauté (Thorigné-Fouillard)...

Les élèves des classes de Toute Petite Section-Petite Section de Carine Fontaine et de Petite Section-Moyenne Section de Valérie Simonot ont participé à un projet autour des fruits et légumes. Après une visite du potager de l'école et une cueillette à la ferme de La Réauté à Thorigné-Fouillard (sous la pluie !!!) au mois d'octobre, ils ont cuisiné !

Dans le cadre de la semaine du goût, les TPS-PS ont réalisé une glace au concombre, un jus de tomate-basilic et des chips de fraises. Les PS-MS ont confectionné un gâteau salé de légumes.

En novembre, les PS-MS ont préparé une soupe verte et une soupe orange avec des légumes apportés par les enfants ou achetés lors d'une sortie au marché. Un vrai régal pour les papilles !



... puis atelier cuisine

ÉCOLES PUBLIQUES

inscriptions
rentrée 2020

Depuis le début du mois de décembre, vous pouvez vous rendre en mairie avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé pour procéder à l'inscription de votre enfant. Un certificat d'inscription vous sera alors remis. Il faudra ensuite prendre contact avec la direction de l'établissement scolaire pour finaliser l'inscription.

Il existe des classes bilingues breton dans les écoles publiques de Liffré. Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans cette filière, il sera important de le préciser en mairie et au directeur ou à la directrice lors de la prise de contact.

CONTACTS

Ecole maternelle
Robert Desnos :

Directrice : Mathilde Prenveille
02 99 68 45 14 -
ecole.0350953w@ac-rennes.fr

Ecole élémentaire
Jules Ferry

Directeur : Serge Garrault
02 99 68 35 65 -
ecole.0350313a@ac-rennes.fr

Ecole élémentaire
Jacques Prévert

Directeur : Serge Garrault
02 99 68 63 04 -
ecole.0350313a@ac-rennes.fr

ÉCOLES PUBLIQUES

Grande lessive
2019
automne

La grande lessive est une installation artistique éphémère faite par tous ceux qui le souhaitent, tout autour de la Terre. Cet événement a lieu deux fois par an. Elle existe là où des personnes ou un collectif décident de la faire exister. À cette occasion des réalisations plastiques de format A4 sont suspendues à des fils tendus dans des espaces publics ou privés à l'aide de pinces à linge.

Cette année encore, les écoles publiques de Liffré ont renouvelé l'opération en participant à l'édition de cet automne dont le thème était « Paysages du bord de Terre à l'instant T. »

Les productions des enfants ont été affichées devant les écoles publiques la semaine du 11 au 18 octobre 2019.

ÉCOLES ROBERT DESNOS ET JULES FERRY

Réaménagement
DES ESPACES EXTÉRIEURS

En ce début d'automne, les cours des écoles Robert Desnos et Jules Ferry ont été repensées et réaménagées par les services de la ville en concertation avec les équipes pédagogiques.

Dans la cour de l'école Robert Desnos, une allée est en cours de réalisation pour relier les deux niveaux. Cette allée a été pensée afin de réduire la pente jusqu'alors très prononcée.

Dans la cour de l'école Jules Ferry, des bancs, une table, un circuit de billes, un panier de basket et une grande structure de jeux ont été installés pour le plus grand bonheur des enfants !

ÉCOLE SAINT-CATHERINE/SAINT-JOSEPH

Projet européen
erasmus

SHARE : *Stronger together for the Heritage, Arts, culture, and Respect in Europe*
« Plus fort ensemble pour le patrimoine, les arts, la culture et le respect en Europe »

L'école Sainte-Catherine / Saint-Joseph coordonne un projet européen ERASMUS+ avec 3 autres écoles partenaires : La Roumanie, La Guadeloupe et Le Portugal.

Les élèves vont approfondir la connaissance de leur propre culture et découvrir les cultures des autres pays partenaires et construire leur citoyenneté européenne. Les activités développeront chez eux le sens de la coopération et celui du civisme.

C'est un projet qui implique les élèves de la maternelle au CM2. 14 enseignants se sont retrouvés à Funchal (Madère) en octobre 2019.

Les partenaires viendront à Liffré en mars 2020 pour découvrir notre patrimoine et notre culture.

Rentrée 2020 :

Porte ouverte prévue le **samedi 1^{er} février** de 9h30 à 12h. Vous pouvez dès aujourd'hui prendre rendez-vous pour les inscriptions (enfants nés en 2017). Tél 02 99 68 32 87.

RÉUNION D'INFORMATIONS
JEUDI 6 FÉVRIER - 20H

LYCÉE
SIMONE VEIL

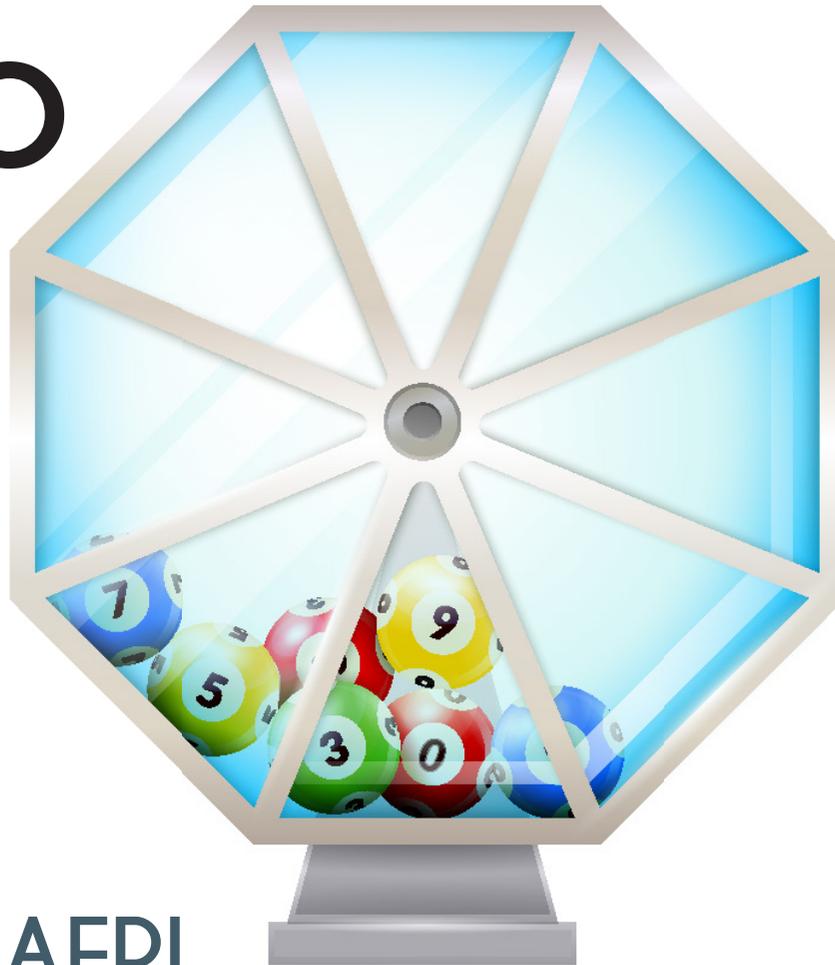
Votre enfant est actuellement en 3^{ème} et intégrera à la rentrée 2020 le lycée Simone Veil. Une réunion d'informations en présence de Monsieur Doucet proviseur du lycée Simone Veil se tiendra le jeudi 6 février à 20h au centre culturel de Liffré (salle de spectacles), rue Pierre de Coubertin à Liffré.

VENDREDI 31 JANVIER

Loto

DIMANCHE 8 MARS

DIMANCHE 8 MARS
2020, LIFFRÉ-PIÉLA
ORGANISE UN LOTO
AU PROFIT DU VILLAGE
BURKINABÉ PIELA AU
CENTRE CULTUREL
(SALLE POLYVALENTE)



LIFFRÉ EN JEUX

L'association Territoire Ludique est partenaire du festival « Rennes en Jeux », qui se tiendra les 8 et 9 février prochains au Couvent des Jacobins à Rennes. Dans ce cadre, la semaine précédant le festival, l'association organise une opération **portes ouvertes baptisée « Liffré en Jeux »** le **vendredi 31 janvier 2020, de 20h30 à 1h du matin, dans les salles Maurice Ravel.**

Ce sera l'occasion de découvrir l'activité jeux de plateau du club en pratiquant différents jeux de style et de durée très variable. Ces jeux s'adressent à un public d'au moins 16 ans.

EXPOSITION

ASSOCIATION DES FAMILLES DU PAYS DE LIFFRÉ
SAMEDI 1^{ER} FEVRIER

De 10H à 17H
ENTREE LIBRE

Exposition des créations des élèves
réalisées en 2019
et
découvertes des projets 2020

Inscriptions aux activités de l'association
lors de l'exposition
www.afpl-asso.fr

AFPL

Assemblée générale et
exposition

31 JANVIER - 1^{ER} FÉVRIER

L'association des Familles du Pays de Liffré (AFPL) tiendra son Assemblée Générale le **vendredi 31 janvier** à partir de 20h. Son exposition annuelle sera ouverte au public à partir de 18h ce même jour ainsi que le **samedi 1^{er} février** de 10h à 17h. Salle polyvalente au centre culturel de LIFFRÉ
Exposition des créations des adhérents réalisés durant l'année 2019 (broderie, patchwork, couture, ateliers créatifs, scrapbooking, cartonnage, pastel, aquarelle...etc.) et inscriptions aux ateliers et sorties proposés durant l'année 2020.

Renseignements :

Tél. 06 88 85 42 51 – asso.afpl@gmail.com - www.afpl-asso.fr

Université du Temps Libre de Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré

Utiliser son Temps Libre, en assistant à des conférences débats sur des sujets divers : Santé, Histoire, Sciences et Techniques, Economies et Société, Religion, Environnement, Arts etc...

Les conférences programmées en janvier et février :

> **mardi 14 janvier** : « **Vieillir** » avec Dominique Somme
14h15 - cinéma le Mauclerc - Saint-Aubin-du-Cormier

> **mardi 11 février** : « **Manger reste un plaisir, retrouvons le bon sens** » avec Philippe Legrand
14h 15 cinéma le Mauclerc - Saint-Aubin-du-Cormier

Renseignements :

Tél. 06 88 98 55 89 - 06 45 16 04 10 - 06 11 11 92 93
utl.cormierliffre@laposte.net

L'abonnement annuel est de 32 € pour 10 conférences.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

TOURNOI DE POKER



Le Liffre Poker Club organise son tournoi open freeroll le 9 février 2020 à la salle Méliès de l'Espace Intergénération à Liffre.

Début du tournoi à 9h, inscription gratuite et obligatoire.
200 joueurs maxi, nombreux lots, restauration sur place.

Le club vous accueille également chaque jeudi soir, salle Maurice Ravel à 20h30, pour des parties de poker endiablées !
Venez découvrir l'ambiance du jeu sur tables avec un matériel de qualité.

Contact :

**Jean-Marc 06 24 24 24 94 ou Gwen 06 61 04 26 05,
ou par mail : liffrepokerclub@yahoo.com**

Pêcheurs liffréens LA VENTE DES CARTES EST OUVERTE

Les cartes à l'année pour 2020 seront en vente à partir du 15 décembre 2019 :

- Au bar PMU, rue de Fougères ;

- Au Bar le Central, rue François Mitterrand
Tarifs

À l'année : Liffre 30€ - Extérieur 35€ -
moins de 16 ans 15€

À la journée : 4 lignes 5,50€ - 3 lignes
4,70€ - 2 lignes 3,10€ - 1 ligne 2€.

Un alevinage carnassier aura lieu courant janvier 2020, la pêche aux carnassiers (brochets et sandres) sera fermée à partir de ce jour et réouvrira à la date officielle donnée par la fédération.

La pêche aux autres poissons reste ouverte toute l'année.

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

FEST NOZ AU CENTRE CULTUREL



SAMEDI 21 DÉCEMBRE LA SECTION PER ROY DU CERCLE CELTIQUE DE RENNES ET L'ASSOCIATION DIV YEZH DE LIFFRÉ, ORGANISENT UN FEST NOZ AU PROFIT DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE TI AN HEOL.

À L'AFFICHE : BALIN/LEYZOUR, LEIZIG, STOUVTOULL, AN DAOU KAMALAL. LES-KOUL/TRIKOT

A 20H30 AU CENTRE CULTUREL
ENTRÉE : 7€



ETOILES - Photographie de Yanniels Rault

*Vous souhaitez voir publier une de vos images dans le Liffréen Magazine,
contactez le service communication au 02 99 68 31 45 - communication@ville-liffre.fr*

MER
22
JAN

Ciné-concert

EUGENIO

15H30 - CENTRE CULTUREL - DÈS 3 ANS - TARIF JP : 10€ / 7,50€

Eugenio, le clown aux tours époustouflants émerveille tous les spectateurs du grand cirque où il se donne en spectacle. Un jour, son fameux et merveilleux rire que les enfants aimaient tant disparaît subitement. Tous ses amis tentent tour à tour de le faire rire à nouveau.

VEN
31
JAN

Récit musical et dessiné

BLACK BOY

20H30 - CENTRE CULTUREL - DÈS 12 ANS - TARIF B : 18€ / 9€

Le roman Black Boy, est le premier roman écrit par un homme noir relatant ses conditions de vie. L'auteur y retrace sa jeunesse marquée par la ségrégation dans le sud des Etats-Unis quelques années seulement après la guerre de Sécession. Il dénonce l'injustice, la pauvreté et la violence raciale auxquelles il doit constamment faire face. Il réussit tant bien que mal à y trouver une échappatoire par la découverte de l'écriture et de la lecture.

Cette adaptation théâtrale remarquable mêlant sur scène un musicien, un dessinateur et un comédien, rend un hommage bouleversant à la célèbre œuvre de Richard Wright.

Théâtre et musique



DIM
09
FÉV



MOI PAPA?

15H30 - ESPACE BEL AIR À SAINT-AUBIN-DU-CORMIER - TARIF C : 15€ / 7,50€

(COLLABORATION ARTISTIQUE ENTRE LIFFRÉ, SAINT-AUBIN-DU-CORMIER ET LA BOUËXIERE)

Personne ne nous apprend à devenir papa. Pas de professeur qui explique comment changer une couche, préparer un biberon, ou gérer le manque de sommeil. Un voyage poussé à l'extrême mais qui reste tout de même la plus belle des aventures... Dans une mise en scène épatante et rythmée, Arthur Jugnot nous délivre avec beaucoup d'humour et de sensibilité, les joies et les difficultés liées à l'arrivée d'un bébé qui chamboule l'équilibre de la vie d'un couple. Une avalanche de situations aussi moqueuses que bienveillantes.

Manipulation et
bruitages

MER
12
FÉV

SOUS LA NEIGE

15H30 - CENTRE CULTUREL - DÈS 6 MOIS
TARIF JP : 10€ / 7,50€



Un amas de papiers révèle un doux manteau blanc qui s'illumine, crissant telle la neige et respirant au vent. Silencieusement, deux comédiens s'amuse avec la matière, éveillent délicatement ce qui sommeille et ouvrent les portes d'un univers presque irréel. Soudain, le papier se déplie, un poisson surgit et s'envole, une mer s'agite, des animaux marins disparaissent dans les abysses... Ce spectacle pour petits et grands invite à une expérience poétique et visuelle où on se laisse emporter dans un voyage sensoriel et lunaire, animée par le son et la lumière.

Acheter ses places de spectacles

- > Sur le site de la ville (paiement sécurisé, sans commission) www.ville-liffre.fr
- > À l'accueil du centre culturel aux horaires indiqués
- > Dans les salles partenaires du réseau des 4 saisons : le centre culturel Jacques Duhamel à Vitré, le centre culturel Juliette Drouet à Fougères, l'Espace Bel Air de Saint-Aubin-du-Cormier (billetterie à la mairie)
- > Sur les sites de Francebillet, Digitick et Ticketnet (sauf abonnements)
- > À Super U, Carrefour, Fnac.

Réserver ses places de spectacles

Il est aussi possible de réserver ses places par téléphone (02 99 68 58 58) ou par mail (reservationspectacles@ville-liffre.fr). La réservation est valable 10 jours. Au-delà de ce délai, les places seront remises en vente.

Les modalités de paiement : Le règlement est possible par carte bancaire, par chèque à l'ordre du Trésor Public, en espèces, par Chèque Culture ou Chèque Vacances.

SAM
18
JAN

DIM
26
JAN

EXPOSITION D'ARTISTES AMATEURS

CENTRE CULTUREL /SALLE POLYVALENTE



Le service culturel organise la quatrième édition de l'exposition d'artistes amateurs de Liffré et ses environs, un événement qui a lieu grâce à la participation des artistes du territoire.

À partir du mois de décembre, plasticiens, dessinateurs, photographes, sculpteurs, peintres, couturiers, céramistes ou tout autre artiste, peuvent s'inscrire auprès de Gabrielle en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la ville et à l'accueil du centre culturel.

Pendant toute la durée d'ouverture de cette galerie d'art éphémère, les artistes exposants se relaient pour accueillir le public.

Horaires d'ouverture de l'exposition :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h – 19h

Mercredi, samedi et dimanche : 10h – 12h et 14h – 19h

Contact :

Centre culturel de Liffré
02 99 68 58 58
centre.culturel@ville-liffre.fr

JOUEZ

LE QUIZZ

5 invitations pour 2 personnes pour le spectacle BLACK BOY le vendredi 31 janvier à 20h30 au centre culturel. Merci de déposer votre bulletin de participation avant le vendredi 24 janvier à l'accueil de la mairie, à la médiathèque ou au centre culturel.

À vos stylos :

1- Qui peut participer à l'exposition du 18 au 26 janvier au centre culturel ?

- Les sculpteurs
- Les danseurs
- Les photographes

2- Le spectacle BLACK BOY est inspiré :

- d'un film
- d'une histoire vraie
- d'une chanson

2- Moi papa ? est une co-organisation entre le centre culturel de Liffré et...:

- La Bouëxière
- L'espace Bel Air à Saint-Aubin-du-Cormier
- L'Air Libre à Saint-Jacques-de-la-Lande

Prénom : _____ Nom : _____

Tel/port. : ____/____/____/____/____ Courriel : _____@_____



LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC : Du **lundi au vendredi** de 8h45 à 12h15 et 13h30 à 18h - Le **samedi** : 9h30 à 12h30 - 02 99 68 31 45

ATTENTION : LA MAIRIE SERA FERMÉE À 17H LES MARDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE

SERVICES MUNICIPAUX : **Médiathèque** : 02 99 68 36 91 - **CCAS** : 02 99 68 52 29 - **Centre culturel** : 02 99 68 58 58 - **Espace-jeunes** : 02 99 23 58 61

Accueil de loisirs : 02 99 23 50 91 - **Centre technique** : 02 99 68 39 84 - **Gardiennage salles de sport** : 06 20 26 21 35 - **Police municipale** : 02 23 25 57 73

PERMANENCE DES ÉLUS : Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et avec les élus, vous pouvez contacter Laurence Liguët au 02 99 68 31 45.

Tous les samedis une permanence est tenue par un adjoint. Il vous reçoit sans rendez-vous.

LISTE «UN NOUVEL ÉLAN POUR LIFFRÉ»

Conformément à son expression dans la tribune de la minorité du liffréen magazine n°134, la minorité ne publiera plus de tribune dans cet espace dédié.

agenda de Liffré

Samedi 14 décembre

Conseil municipal des Enfants – 10h – Hôtel de Ville

Mardi 17 décembre

Conseil municipal – 20h30 – Hôtel de Ville

Samedi 21 décembre

Fest Noz – 20h30 – centre culturel

A partir du 3 janvier :

Permanences du SMICTOM VALCO BREIZH > le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h à la mairie

Mardi 14 janvier

Université du Temps Libre (UTL) - Vieillir - 14h15 – cinéma Le Mauclerc- Saint-Aubin-du-Cormier

Du 16 janvier au 15 février

Recensement général de la population

Du 18 janvier au 26 janvier

Expositions d'artistes amateurs - centre culturel

Mercredi 22 janvier ●●●●●●●●

Eugénio – 15h30 -centre culturel

Vendredi 31 janvier ●●●●●●●●

Black Boy – 20h30 – centre culturel

Vendredi 31 janvier

Liffré en Jeux, portes ouvertes de l'association Territoire ludique - à partir de 20h30 - salles Maurice Ravel

Don du sang - Espace intergénération

Samedi 1^{er} février

Exposition des créations des adhérents de l'Association des Familles du Pays de Liffré – de 10h à 17h – centre culturel

Jeudi 6 février

Réunion d'information Lycée Simone Veil – 20h – centre culturel

Vendredi 7 février

Date limite d'inscription sur les listes électorales

Dimanche 9 février

Tournoi de Poker - Liffré poker club - 9h - salle Méliès
Espace Intergénération

Moi papa ? ●●●●●●●●

15h30 – espace Bel Air – Saint-Aubin-du-Cormier

Mardi 11 février

Université du Temps Libre (UTL) – Manger reste un plaisir, retrouvons le bon sens - 14h15 – cinéma Le Mauclerc- Saint-Aubin-du-Cormier

Mercredi 12 février ●●●●●●●●

Sous la neige – 15h30 – centre culturel